



Probleme d'echange d'ecran plasma sous garantie

Par **jullien_old**, le **12/04/2007** à **23:42**

bonjour,il y a 2 ans j'ai acheté un ecran plasma de marque lg celui ci tombe en panne alors qu'il est sous garantie lg fait un depannage sur site la personne vient chez moi et me dit que mon ecran n'est pas réparable il prend des photo de l'apareil et me dit qu'il vont me l'échanger contre un autre équivalent car celui ci ne se fabrique plus,lg me telephone une dizaine de jour plus tard pour me dire que ma tele sera livré mercredi 4 avril 07 la un livreure d'une société de transport arrive le jour dit me dépose l'appareil me dit qu'il faut que je le branche pour voir si il fonction la télé s'allume tout va bien.j'ai aidé a recharger l'autre dans le camion le chauffeur repart,la je prend le livre d'installation pour régler les chaines ect...mais la je me rend compte que sur le plasma livré il n'y a pas les memes option que mon ancien plasma en locurrence le double tuner un peu m'écontent je vais au magasin ou je l'ai acheté et je le explique le cas la responsable déjà étonné que se soit une société de livraison qui soit venu me livré mon plasma et aucune personne de lg pour au moins la mise en route donc elle me dit qu'elle va les appeler.je laisse passer plusieurs jours et le mardi 10 avril 07 a la première heure je retourne la voir et la elle me dit que lg lui a expliqué que de toute façon l'ecran qu'il m'avait fait parvenir

était plus perfectionné et que le double tuner il ne le m'était que sur les tres haut de gamme et la moi je lui annonce que l'ecran que j'avais reçu était tombé en panne lundi soir. je lui explique alors que de toute façon il n'était pas question qu'il répat cette ecran pour me le redonner,que moi je voulais récupérer un ecran avec double tuner comme j'avais car a l'époque ou j'avais acheté se plasma il faisait parti des haut de gamme et que l'appareil que j'ai reçu était l'entré de gamme de chez lg et en plus il a disparut de l'heure fichier se qui veut dire tres certainement comme elle me l'a fait comprendre qu'il ne se fabriquait plus non plus.suite a ça le réparateur vient dans son magasin et répat l'ecran un composant avait grillé elle me téléphone pour me dire qu'il était réparé et si oui ou non je voulais le récupérer elle m'explique que sinon lg essayera de retrouver un ecran comme j'avait mais que se ne sera

pas le mien et qu'il aura été réparé pour des raison que je ne serait pas et qu'il pourrais etre plus vieux de fabrication que celui que j'avait a l'origine .
j'aimerais savoir si ils ont le droit de me fournir un ecran dont l'état peut etre moin bon que celui d'origine et plus vieux et quels sont mes recours. par avance je vous remercis

Par **Jurigaby**, le **14/04/2007** à **23:40**

La réponse est [s]non[/s]!

Le vendeur ne peut pas vous donner en remplacement un produit de moins bonne qualite.

-Vous disposez de deux types de recours:

--1)Une action fondée sur la **garantie contractuelle**(article 1184 du code civile) aus termes de laquelle vous pouver demander la résolution du contrat ou l'execution forcée du contrat.

--2)Une action fondée sur la **garantie des vices cachées** aux termes de laquelle, vous pouver obtenir la restitution du prix si vous rendez la chose, ou alors, si vous décider de garder la chose, vous pouvez obtenir le paiement de la différence (article 1640 et s/ du code civi)l

Cdt.